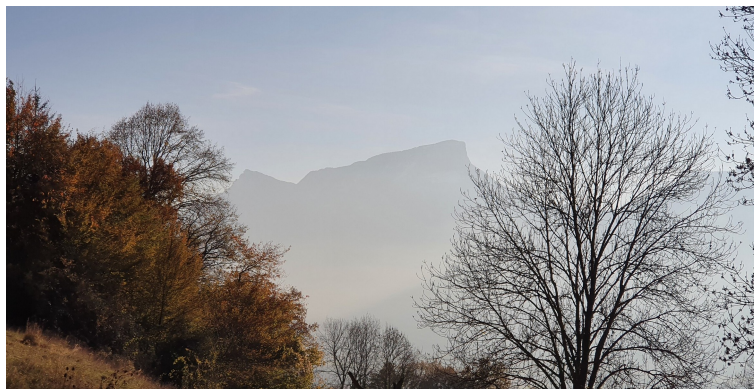




Lettre d'information n°127
novembre 2023



CHAMBÉRY & AIX-LES-BAINS

Une règle du jeu européenne claire pour les géants du web

Vendeurs injoignables en cas de problème, mise sous pression de l'internaute pour qu'il achète, affirmations « presque vraies », publicités masquées... Toutes ces pratiques devraient disparaître, d'abord sur les très grandes plateformes, puis sur les autres, avec [l'application du Digital Service Act](#), règlement européen qui régule ce secteur. Mais Amazon cherche déjà à [contourner la règle](#).

Jusqu'où l'exonération de taxe pour les achats à l'étranger ?

En Europe nous avons pris l'habitude d'acheter ou de traverser les frontières sans nous soucier des taxes (TVA-douane), et nous avons raison (sauf pour le tabac et l'alcool dont les quantités sont limitées) et dans certaines limites (10000€). Par contre les achats non-UE doivent supporter ces taxes au dessus de 150€, ce qu'oublie de dire les vendeurs lors de vos vacances, les plateformes internet ou les vendeurs sans stocks (dropshippers). Il est prudent de [vérifier ces « détails »](#) avant d'acheter.

Comment s'assurer du sérieux des sites marchands ?

Après vous être assurés d'être à la bonne adresse, et avoir vérifié que le site était sécurisé – le « s » de « https »-, que le cadenas à gauche de l'adresse est bien fermé, comment savoir si ce site est fiable ? L'adresse renvoie-t-elle vers un lieu identifiable ? D'autres consommateurs ont-ils laissés des avis ? Existe-t-il des conditions générales de vente. [D'autres vérifications](#) pourront vous sécuriser.

Inflation : les annonces gouvernementales et la réalité

Fidèle à ses principes, [le gouvernement français](#) ne contraint pas les professionnels, mais les invite à faire des efforts (même en trompe-l'œil). Le résultat est [une inflation toujours à deux chiffres](#) sur les produits courants et des baisses sur les prix des matières premières sans résultat pour l'acheteur final.

Liste des ingrédients : le vin rentre dans le rang ?

La liste des ingrédients entrant dans la composition d'un vin est souvent plus longue que l'acheteur ne le croit. C'est pourquoi [un règlement européen](#) prévoit que l'étiquetage des vins devra indiquer, à partir de décembre 2023, sa composition exacte et ses informations nutritionnelles, qu'ils soient en bouteille, en bib ou en vrac. Mais nos vignerons ont négocié : tout sera sur [un QR code](#), pas sur l'étiquette.

Les faux produits animaux se développent

"Viande végan", "viande végétale", steak, jambon, saucisse végétaux, le marketing ne craint pas les antinomies. Au delà de la question de la légitimité de tels affichages, [ces produits ultra-transformés](#) contiennent souvent du gras, des additifs nocifs sur le plan cardio-vasculaire, des protéines synthétiques et des taux élevés de phyto-œstrogènes. Il vaut peut-être mieux ne pas en abuser.

Le paiement en liquide ne recule pas

Alors qu'on prédisait leur disparition progressive avec le développement des cartes bancaires et du paiement sans contact, les [achats en espèces augmentent](#) ces derniers mois. La faute au contexte de tension sur [le pouvoir d'achat](#) : on maîtrise mieux ses dépenses en réglant ses courses en liquide.

Payer avec son smartphone

Nous voyons de plus en plus [ce type de paiement](#). Les sécurités sont a priori bien verrouillées, même pour le "Sans-Contact" ou en cas de perte du smartphone. C'est un substitut pratique à la carte bancaire. Mais notre vie s'installe de plus en plus sur cette petite machine, et la procédure de validation nécessite un peu d'agilité. Il est prudent de bien s'expliquer avec son banquier avant.

De plus en plus de litiges sur les factures d'énergie

Fin des tarifs réglementés, bouclier tarifaire, offre de marché à prix fixe ou indexé, contrats toujours modifiables, pratiques opaques de fournisseurs... Les consommateurs voient leurs factures exploser, en particulier à l'occasion des régularisations annuelles. [Les litiges ne peuvent qu'augmenter](#). [Le nouvel achat groupé](#) proposé par notre fédération peut être une solution (prix fixe sur deux ans)

La voiture électrique est elle la bonne solution pour nos futures mobilités ?

Pour ce qui est des émissions de CO₂ à l'utilisation, c'est incontestable. Pour les autres impacts environnementaux, [c'est moins évident](#) (en particulier le problème de l'énergie grise, ou des batteries). Les coûts enfin sont encore assez flous et très dépendants des situations de chacun et de l'évolution des possibilités de recharge. Même [avec des aides](#), [une réflexion approfondie s'impose](#).

Les radars routiers toujours en évolution.

Grâce aux limitations de vitesse, et aux rond-points, nos routes sont plus sûres. Si les radars nous irritent quelquefois, ils sont bien la garantie de notre sécurité. En plus des radars fixes dont [la position est connue](#), les voitures radars et les radars de chantier nous incitent à la vigilance. Pour 2024, [on nous annonce quelques évolutions](#). Pour éviter des frais inutiles, il vaut mieux connaître [certains principes](#).

Un logement loué doit être décent

Le décret publié le 20 août confirme [les critères de performances énergétiques](#) qui interdisent la location de « passoires thermiques » de manière progressive . Les locations saisonnières ne sont pas concernées pour l'instant et [de nombreuses dérogations](#) semblent prévues. Mais la décence d'un logement fait l'objet d'[une définition réglementaire](#) bien plus large.

Particulier employeur : le contrat de travail s'impose même avec une déclaration au Cesu

Désormais, un contrat de travail écrit est impératif dès lors que votre salarié travaille chez vous [plus de 3 heures par semaine](#). Mais le dispositif d'aide ne change pas. Faites [une simulation](#) pour connaître le coût réel d'un salarié d'aide à domicile (femme de ménage, baby-sitter, aide à domicile....)

Si vous passez par un courtier pour obtenir un prêt, attention

Normalement, un courtier vous fait signer un mandat de recherche qui implique une rémunération uniquement si le prêt est obtenu. Sauf que certains professionnels vous font signer aussi [un contrat de conseil](#) , payable quel que soit le résultat, avec des montants importants. C'est légal, mais à condition d'être expliqué clairement au client. Nous avons pu constater que ce n'est pas souvent le cas.

Faire ses conserves maison sans crainte du botulisme

Le botulisme (qui peut être mortel) est principalement lié à des conserves artisanales y compris de légumes (asperges, maïs et haricots verts surtout), des produits sous vide ou en salaison. Il se transmet par ingestion d'aliments contaminés mais également quand la bactérie entre au contact d'une plaie (comme le tétanos). Il existe quelques règles simples pour [éviter une intoxication](#).

Envie ou besoin d'un livre : une seule adresse, son libraire.

Les libraires [demandaient depuis longtemps](#) un rééquilibrage de la concurrence sur la livraison des livres. Un premier pas est fait avec un seuil de 3€ jusqu'à 35€ d'achats. Mais les tarifs postaux pénalisent toujours les libraires. Dans notre région, ceux-ci se sont organisés pour que l'on puisse réserver [en ligne sur « chez mon libraire »](#) et retirer sa commande dans la librairie de son choix.

Trouvez d'autres informations sur nos sites internet de [Chambéry](#) et d'[Aix-les-Bains](#)